



INSTANCE DE PROXIMITÉ

BRETAGNE OCTOBRE 2025

Vos représentants de proximité :

CFDT : David MERIEUX ;
Maylen VILLAYERDE ;

CGT : Isabelle RETTIG ; Gwendal POIRON ;

SUD : Chloé TEMPEREAU (visio) ;

Direction : Laurent LE MOUILLOUR (directeur régional), Marie PRESCHOUX (responsable des ressources humaines).

Invités :

Sylvie MARC-MALLET (responsable de communication interne),
Morgane ESNAULT (intervenante des ressources humaines),
Sophie GUILLIN (déléguée antenne et contenu),
Pacôme LE MAT (rédacteur-en-chef),
Antony MASTEAU (coordinateur numérique),
François GASCOIN (responsable d'exploitation),
Bastien GALLAIS (responsable immobilier et moyen généraux)
Régis METAIS (responsable du pool des équipes légères).

TABLE DES MATIÈRES

POINT 1 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
Bilan Santé Sécurité et Conditions de Travail Bretagne 2024.....	Erreur ! Signet non défini.
Développement RH : Possibilités de planification de formations sur l'intelligence artificielle	4
Santé au travail :	4
Suivi des situations en cours	4
Point de suivi de l'enquête paritaire à la suite de l'accident du travail du 17 avril 2024 et du plan d'actions correspondant	4
Situation de l'emploi : Départs, postes vacants, mobilités, recrutements	5
POINT 2 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE.....	5
Activité France 3 Bretagne :	5
Suivi de l'activité	5
Grilles d'antenne de novembre	5
Bilan de l'organisation de la journée européenne du patrimoine du 20 septembre 2025	7
Démarche France Télévisions « Notre conversation »	7
Point de suivi équipes légères.....	7
POINT 3 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE	8
Nouveaux relevés de champs électromagnétiques du site de Rennes	8
Point travaux / visite salle de pause/salle de repos/espaces repas 5ème étage Rennes	8
Nouveaux véhicules livrés été 2025- antenne Bretagne	9
POINT 4 : ORGANISATION ET PLANIFICATION	9
Rédaction :	9
Organisation de débriefing des journaux ou PAE	9
Service documentation : organisation dans le cadre de la couverture des élections municipales	10
Projet de renouvellement de l'outil Sierra.....	10
Numérique :	11
Modules Numériques en breton (planification monteur)	11
Bascule de FranceInfo vers ICI	11
Modération des commentaires des réseaux sociaux	11
Exploitation :	12
Demandes de formation Techniciens (vidéos ou monteurs) à la palette graphique	12
Service Scriptes : organisation de la planification sur les programmes courts	13
Enregistrement du podcast « Lundi, c'est Rauzy » ici Armorique sur le numérique.	13
Organisation des réunions de service.....	13
Parc de caméras à Brest et à Quimper.....	14
Calendrier d'information-consultation « Projet d'évolution de l'exploitation des régies MOSAR du Réseau France 3 avec l'introduction d'un assistant de fabrication »	15
Répartition des UTS au sein de l'antenne France 3 Bretagne.....	16

POINT 1 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

Bilan Santé Sécurité et Conditions de Travail Bretagne 2024

[document [ici](#)]

La direction a transmis un document synthétisant les données relatives à la santé, la sécurité et aux conditions de travail. "C'est un récapitulatif des éléments abordés tout au long de l'année en instance proximité ou Cellule de veille" explique la RH.

On y lit que l'effectif moyen mensuel de France 3 Bretagne est de 172,81 ETP (CDI + CDD).

Dans ce chiffre, est comptée la part des effectifs d'équipes légères au prorata de leur présence sur 2024 (intégrés en novembre).

Les RP s'étonnent de ne pas y trouver les chiffres d'investissements, mais la direction répond que ces données n'existent pas en région, car les budgets sont gérés en central.

Concernant la liste des actions du PAPRIACT 2024 (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail), plusieurs d'entre elles sont indiquées avec une date de réalisation à septembre 2024, or certaines ne sont pas finalisées, comme les aménagements acoustiques de la rédaction, la sensibilisation au cyberharcèlement, les formations à la conduite, aux techniques de défense en reportage.

La RH explique que c'était une date prévisionnelle.

Sur les accidents du travail :

21 accidents du travail (AT) et 11 accidents de trajets ont été déclarés en 2024.

11 AT ont donné lieu à des arrêts de travail, et 9 ont été reconnus par la CPAM.

Les accidents de trajet n'ont pas entraîné d'arrêts de travail.

L'IRH fait remarquer que sur les accidents du travail, les salariés doivent transmettre tous les documents à la CPAM afin que leur AT soit reconnu. Il faut notamment un certificat médical ou un certificat de soin. Sans ces documents, les dossiers sont classés sans reconnaissance.

10% des déclarations sont classées sans suite par la CPAM, car il manque des documents.

Sur les formations SST, beaucoup de salariés souhaitent être formés, mais l'entreprise doit prioriser. La politique est de privilégier la formation des personnes qui sont le plus sur site et veiller à ce qu'il y ait au moins une personne formée sur tous les sites, ou à divers endroits d'un même bâtiment.

Concrètement, les élus comprennent que tous les personnels qui étaient jusque-là SST ne pourront pas être formés en 2026. Les élus demandent à la RH d'en informer les personnels.

Développement RH : Possibilités de planification de formations sur l'intelligence artificielle

L'IRH explique que sur l'IA, il existe déjà un webinaire en 5 épisodes à disposition de personnels. La RH souhaite organiser un atelier début 2026 et faire venir des personnes de l'université France Télévisions, pour sensibiliser les collaborateurs.

Des formations sont désormais au catalogue de l'université :

- Explorer les outils de l'IA (journalistes)
- Comment mettre l'IA générative au service des contenus (personnels techniques)
- IA et data en production audiovisuelle

RP : il est urgent de sensibiliser tous les collaborateurs à l'IA et d'en donner les clefs. Quels sont les outils pertinents par métier ? S'il faut choisir un outil en ligne, lequel choisir... ? FTV n'a toujours pas d'outil maison, en attendant, on ne peut pas faire comme si l'IA n'existait pas.

Direction : quand on fait des recherches, on alimente les IA étrangères. Il faut faire attention aux outils qu'on utilise. FTV est en train de développer son IA, mais elle n'est pas encore déployée.

RP : il est indispensable de donner du temps aux salariés qui n'en trouveront pas pour pouvoir suivre ce webinaire. Pour les métiers qui connaissent des basses activités, on pourrait les planifier. Pour les métiers qui n'ont pas ces temps de basse activité, les personnes qui sont sur le terrain notamment, il est nécessaire de les planifier pour pouvoir suivre l'e-learning et les webinaires.

Direction : on va en parler avec la rédaction en chef. Peut-être que lorsque les journalistes sont en prépa, ils peuvent s'astreindre à suivre un module e-learning ?

RP : attention la prépa est une vraie tâche ! Et on en manque déjà. À Iroise, c'est souvent pendant la prépa que certains journalistes terminent leurs montages en souffrance...

Il faut demander aux chefs de service de parler de cela en réunion de service.

Santé au travail :

Suivi des situations en cours

Pas de situation abordée lors de cette instance de proximité.

Point de suivi de l'enquête paritaire à la suite de l'accident du travail du 17 avril 2024 et du plan d'actions correspondant

La responsable RH indique que le salarié est en arrêt jusqu'au 16 octobre.

Le nouveau directeur régional indique qu'il a pris connaissance des échanges qui ont eu lieu précédemment avec le salarié.

Les élus rappellent qu'il y a eu beaucoup de choses de dites et que le salarié est toujours en attente de réponses de la direction.

La direction indique qu'une réponse écrite lui sera apportée avant la date de fin de l'arrêt de travail en cours.

Concernant le plan d'action, la RH explique que les réunions du collectif de régie se poursuivent.

Situation de l'emploi : Départs, postes vacants, mobilités, recrutements

Sur le poste de monteur à Rennes : 13 candidatures : 3 CDI, 6 CDD FTV et 4 externes. 5 candidats ont été reçus. La RH explique que la décision n'a pas encore été prise, mais elle ne devrait pas tarder. Pas encore de date prévue pour la prise du poste.

Poste OPS à Rennes : toujours en "stand-by". Autrement dit, la direction ne souhaite pas le pourvoir pour l'instant.

Poste OPV : même réponse, "en stand-by".

Service RH : réorganisation du service à 3. La partie validation des contrats va désormais être faite à Rouen : le poste qu'occupait Nicole Ducloyer est déplacé en Normandie.

La RH se veut rassurante et explique que cela fait plusieurs années que la paie des CDD est déjà gérée par Rouen. En local, une salariée fait toujours le relai avec les équipes paie.

Après 18 mois de collaboration, le contrat de la salariée en CDD (Chervin Kilic) ne pourra pas être reconduit. Il prend fin le 18 novembre. Une lettre de recommandation lui sera faite par la RRH.

POINT 2 : ACTUALITÉ GÉNÉRALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

Activité France 3 Bretagne :

Suivi de l'activité

Pas d'Iroise ni ATL le lundi 10 novembre, veille du 11 novembre.

RP : dommage, c'est en pleine période électorale professionnelle à France 3, nous aurons donc le samedi, dimanche, lundi et mardi avec beaucoup moins de gens dans les stations. Ça n'aide pas à la discussion entre collègues, à la participation aux élections professionnelles.

Les élections auront lieu du jeudi 6 au mercredi 12 novembre.

Grilles d'antenne de novembre

→ Déléguée aux antennes et contenus : Premier temps fort, la nuit de la fiction régionale le 23 novembre. On va enchaîner 3 épisodes de « Si je veux » et 10 épisodes de « Les portes du vent ».

→ Du 3 au 9/11, deuxième temps fort avec l'opération grandes marées Bretagne et Normandie, sur le numérique et le linéaire avec :

Une opération de slow TV (pilotée par Normandie) ou entre le 3 et le 9, nuit et jour, 9 ou 10 caméras installées dans la Baie du Mont St Michel (dont drone et caméras sous-marine) vont permettre d'observer au plus près ces grandes marées de novembre.

De ce live vont sortir des produits d'antenne :

- possibilité dès 9h30 le matin de diffuser des 26' qui sont des résumés des 24h précédentes (à voir si on les commente ou pas). Montage d'Eden prod dans la nuit et diffusion le lendemain matin avec des spécialistes scientifiques qui pourront commenter les images de manière pointue.

- l'autre idée serait de remplacer les "idents" (petites virgules d'identification de la chaîne entre deux programmes) par des images en direct de la Baie avec le coefficient de marée du moment. On regarde si "Ici (ex France Bleu)" peut jouer avec le drone dans sa matinale.

- Magazine de 26' suivi d'un Littoral : "le veilleur". Le portrait d'un finistérien qui surveille l'érosion du littoral.

RP : pourquoi n'a-t-on pas sollicité les équipes légères sur la partie slow TV ?

Déléguée aux antennes et contenus : on n'est pas encore très performant sur ces images «naturalistes», en 24/24. Habituellement, nos lives durent une heure 30 par jour, pas 24 heures.

Les génériques de fin des JT pourront être faits à partir de ces images de slow. Adélaïde Castier interviendra en duplex dans le 12/ 13 du samedi.

Le numérique Normandie et Bretagne se greffe aussi dessus (en plus de la slow TV) et notamment pour communiquer sur cet événement.

→ Une PAE "grandes marées" le 8/11 à 15h30, avec pour thème : « comment ces grandes marées signent le début de l'entrée dans l'hiver ? » Plateau à Cancale. Présentation Adélaïde Castier (avec en invité Steven Tual sur les phénomènes climatiques de plus en plus imprévisibles, une guide du Mont Saint-Michel et Hugo Roellinger. Il faut ajouter un duplex de Granville en Normandie avec un pêcheur et un autre depuis Quiberon, avec un membre de la réserve des vagues.

Moyens techniques : à Cancale, DSNG avec Régie fly (Flex Fab). Signal envoyé à Rennes pour assemblage en régie.

À part le duplex à Granville, c'est France 3 Bretagne qui fournit tout.

→ RP : des numéros de DEP sauteraient en février (à cause des JO d'hiver) ?

Déléguée aux antennes et contenus : je ne suis pas au courant, on va se renseigner.

→ RP : on a appris aussi qu'on n'aurait plus accès au créneau 12h-12h17 ?

Déléguée aux antennes et contenus : oui, à partir du 3/11, le créneau 11h30/12h25 évolue avec l'arrivée de "Flavie en France", une émission présentée par Flavie Flament (enregistrement 1 fois par semaine, il y aura une émission à Fougères). Diffusion du lundi au jeudi et best off le vendredi. Pas d'émission le samedi.

Cette émission commencera à 11h35, suivie par le journal des Outre-mer dans la tranche 12h/12h17. Ce sera beaucoup plus compliqué de récupérer ce créneau, mais en cas de fortes actualités, on pourra décrocher (pour le Space ce sera non, pour des inondations ce sera oui).

→ “La France en beau” : créneau du mercredi avec des docs régionaux sur des thématiques patrimoine et histoire. Paris choisit dans l’offre régionale proposée.

Bilan de l'organisation de la journée européenne du patrimoine du 20 septembre 2025

Directeur régional : C’est toujours sympa de rencontrer notre public. On a reçu 100 personnes car on était limité par les contraintes de sécurité. Il y a eu 6 visites entre 9h et 18h avec 3 accompagnants pour aller sur les différents endroits du site, notamment sur le grand plateau où le public pouvait visionner un petit reportage et profiter d’animations préparées par la technique.

Les visiteurs ont aussi pu passer en régie, puis sur le plateau du JT avec 2 présentateurs qui expliquaient le prompteur ou le fond vert. Ensuite, visite de France Bleu et de l’INA. On va renouveler l’opération en 2026 à Rennes, mais aussi à Brest avec peut-être des visites en breton.

Démarche France Télévisions « Notre conversation »

Tous les salariés sont invités à participer à 3 étapes de cette “conversation interne” qui se veut un espace d’expression où on peut partager sa vision du service public en 2030 et revenir sur ce qui a été fait.

RP : il y a à redire sur la méthode : sur les profils qui ont répondu, les gens de terrain sont les moins nombreux car cela prend beaucoup de temps. Il faut donc le faire sur son temps perso. La représentation des personnels pose donc question. On le voit sur le volet 1, ce sont principalement les cadres qui ont répondu.

RP : est-ce que les avis des salariés seront vraiment utilisés ou est-ce que c’est surtout un effet d’affichage ? On sait que demander leur avis aux gens et ne pas s’y conformer ensuite est contre-productif.

La responsable RH : on est conscient que certains salariés ne peuvent pas y répondre. On fera remonter vos remarques.

RP : Il faudrait que la direction partage le résultat de cette “enquête” avec les syndicats. Pour que tout le monde ait le même niveau d’information et ne pas créer de défiance.

Point de suivi équipes légères

Postes :

- cadre à la production à Rennes : mise en consultation prochaine.

- OPS Rennes : toujours en attente (après parution deux fois, il n'est pas réaffiché). L'arbitrage concerne le lieu et la fonction.

Une réunion en présentiel a eu lieu à Rennes la semaine dernière. 80% des équipes légères présentes. Cela a permis de dresser un premier bilan de la première année de fonctionnement du pool. La direction explique que, selon les salariés, le bilan est plutôt positif même si tout n'est pas parfait : il y'a toujours des inquiétudes sur la sous-activité, le lissage de l'activité. Un compte-rendu a été fait qui sera envoyé aux RP.

Le matin de cette réunion, les équipes légères ont eu droit à 2h de sensibilisation sur la prévention du harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes par la DSQVT (comme cela a été fait pour l'ensemble des salariés de l'antenne de Bretagne).

Des réunions auront lieu régulièrement en présentiel, mais peut-être sur 1 jour et demi plutôt qu'une journée en fonction des plannings.

Le responsable du pool est en train de finaliser le planning de fin d'année. Pendant les congés de Noël, le service sera fermé, mais c'est la norme car il n'y a jamais de demandes de tournage à cette période.

Le transfert du matériel est en cours, ce sera finalisé d'ici la fin de l'année.

Sur le site intranet, un lien sera créé depuis le site Bretagne vers les autres sites qui accueillent des équipes légères pour qu'ils puissent les inclure dans leur communication.

POINT 3 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GÉNÉRAUX / HYGIÈNE SÉCURITÉ

Nouveaux relevés de champs électromagnétiques du site de Rennes

Rapport de la SOCOTEC, entreprise qui a fait les mesures des champs électromagnétiques. Le responsable IMG résume. Il n'y a pas d'écart entre ces relevés et ceux précédemment établis. Le site de Rennes est dans les normes françaises. Nous avons un taux plus élevé sur le poste OPV en plateau dû à l'antenne oreillette. Le responsable va faire remonter l'antenne pour l'éloigner, ce qui va mécaniquement faire baisser la mesure. Autre taux plus élevé que les autres mais toujours dans les normes françaises, celle près du poste OPV : l'armoire électrique à côté du pupitre. Le responsable souhaite déplacer soit l'un, soit l'autre, pour faire baisser la mesure.

Les relevés en régie se situent entre 0,5 et 0,8 micro tesla (μT) pour une norme à 100 μT en France.

Les élus rappellent que les normes sont de 0,4 μT au Pays-Bas, de 0,2 μT en Suède, Belgique ou dans certaines régions italiennes.

Point travaux / visite salle de pause/salle de repos/espaces repas 5ème étage Rennes

Le projet d'aménagement de l'emprise de Rennes touche à sa fin. Il avait débuté pour accueillir les salariés d'Ici Armorique il y a plus de 5 ans.

Ils sont agréablement surpris des espaces du réfectoire et l'aménagement mobilier des différents lieux. Les représentants du personnel demandent de ne pas restreindre l'accès de l'Agora pour les déjeuners. Les élus saluent le travail en équipe (cos immo / débat CSE réseau etc.) et les initiatives individuelles (aménagement des lieux) qui auront permis d'aboutir à ce résultat.

Le directeur régional veut faire vivre l'agora. Il rappelle qu'une machine à café va y être installée. Cet espace est ouvert à tous les salariés du bâtiment. Ce doit être un lieu de convivialité.

Les élus regrettent que le mur entre l'agora et le couloir n'ait pas pu être retiré afin d'avoir un espace de plein pied.

Nouveaux véhicules livrés été 2025- antenne Bretagne

Le responsable du service immobilier et moyens généraux explique que 9 véhicules doivent être renouvelés. 7 sont arrivés entre août et septembre, 2 sont à livrer sous peu.

Aucun véhicule n'a été siglé. La direction en charge de cet arbitrage située au siège de FTV ne s'est pas positionnée comme pour les parkas ou les bonnettes des micros. Pour essayer de remédier à cette carence, le service IMG de Bretagne a mis dans chaque véhicule des cartons avec le logo « France 3 ». En cas de besoin par les équipes, cette signalétique mobile peut être installée sur le tableau de bord ou à un endroit facilitant sa visibilité, nous explique-t-on. Le responsable IMG a mis à jour les GPS des véhicules à Rennes pour l'utilisation de « car play ». A Brest, elle se fera lors de son passage les 22 et 23 octobre. À la demande les élus, il informera les salariés finistériens en amont de son passage par courriel.

Pour qui travaillez-vous ? Voici la question récurrente que subissent nos collègues sur le terrain par les curieux ? Depuis presque 1 an, nous sommes passés sous le label « ici » dans le réseau France 3, lui-même sous la houlette de France.tv. Mais la direction n'arrive pas à trancher sur une identité à présenter aux agriculteurs que nous allons interviewer, aux enseignants que nous sollicitons, aux autorités que nous interpellons...

Les élus ajoutent qu'au moment où nous sommes attaqués par de nombreuses organisations, dénigrés par d'autres médias, cette identité inexistante est contre-productive. Est-ce vraiment des économies de ne pas remettre le logo France 3 quand nous n'avons aucune date de décision ?!

La direction locale est insatisfaite d'avoir tous ces véhicules non-identifiés. La décision ne lui appartient pas. Il s'agit d'un arbitrage d'entreprise. Il a aussi exprimé son insatisfaction.

Les élus rappellent que les équipes de tournage se présentent toujours comme des salariés de France 3 car « Ici » ne leur ouvre aucune porte. Comme si ce n'était pas suffisant, les collègues sont encore hélés « FR3 » par nos concitoyens. Ne pas choisir notre identité, c'est laisser vide ce que nous sommes.

POINT 4 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Rédaction :

Organisation de débriefing des journaux ou PAE

RP : Dans le cadre du Papripact et avant même le Copil sur la rédaction, il était question au BRI qu'il y ait des debriefs des journaux et des PAE.

Il avait été acté que, conjointement à la planification d'une PAE, on planifie un débrief. Problème relevé : lors des réunions de debrief des JTs, ce ne sont pas les mêmes équipes qui sont présentes ou invitées. Il y a souvent un débrief quand il y a un problème, juste après le journal, mais toute l'équipe n'est pas présente.

Rédacteur en chef : Je suis pour qu'il y ait des débriefs, y compris sur les JTs de la journée. Un compte-rendu de la technique est systématiquement fait après les JTs. J'encourage les personnels à faire leurs retours quand cela est nécessaire, le soir même ou le lendemain matin, mais je ne pense pas qu'il faille systématiser ces retours de manière quotidienne. C'est aussi important de dire si un sujet est bon.

RP Ces debriefs doivent avoir un débouché, il ne faut pas reproduire des erreurs déjà commises.

Rédacteur en chef : Bien sûr.

Directeur régional : Le compte-rendu côté technique est systématique, que le journal se soit bien passé ou non.

RP : Dans le Papripact et le Copil, les debriefs sont un outil contre les irritants du quotidien, ils sont importants pour que les problèmes ne s'enkystent pas.

Service documentation : organisation dans le cadre de la couverture des élections municipales

Rédacteur en chef : On va voir le service doc lundi 13 octobre, pour entendre quels sont leurs besoins.

RP : On leur a dit qu'il n'y aurait pas de renfort pour les municipales. C'est pourtant une masse de travail énorme, elles ont des besoins supplémentaires avant et pendant les élections.

Rédacteur en chef : On va en discuter avec elles.

Projet de renouvellement de l'outil Sierra

Rédacteur en chef : L'outil Sierra doit être remplacé. La première étape consiste pour "l'équipe-projet" à aller dans les BRI pour voir comment le travail s'organise. Elle sera le 8 décembre à Rennes, sur 2 jours (animé par Emmanuel Kauffman). Cette tournée des BRI démarre le 3 novembre et se terminera début janvier. La deuxième étape consiste en "la réalisation d'une expression des besoins" selon son animateur. Des documentalistes vont être associés à ce travail, ils seront consultés les 13 et 14 décembre. La troisième étape s'intitule PILOTAGE et est prévu fin 2026.

RP : Le nouvel outil devrait arriver avant les municipales ?

RRH : Non, après, en 2027.

RP : Étant donné la situation politique nationale, pensez-vous à l'éventualité de législatives anticipées ? Ne faut-il pas avoir un coup d'avance au cas où ?

Directeur régional : On verra le moment venu.

Numérique :

Modules numériques en breton (planification monteur)

RP : A-t-on des nouvelles au sujet de la planification des monteurs de Brest (un seul pour le moment) pour les modules numériques en breton ?

Coordinateur numérique : J'ai envoyé un compte-rendu suite à la réunion que l'on a eue à Iroise avec l'équipe d'An Taol Lagad. Le rédacteur en chef adjoint de la locale attend la réception d'un ordinateur portable équipé de 1ère pour planifier le montage au retour des vacances de la Toussaint. Le 28 octobre, une personne de l'équipe informatique installera l'ordinateur. Un planning de montage va être réalisé (un jour tous les 15 jours), ce qui permettra de faire un retroplanning des tournages.

Directeur régional : Il fallait un ordinateur assez puissant, on l'a trouvé, il n'y a plus qu'à faire.

Bascule de FranceInfo vers Ici

RP : Qu'en est-il de la bascule du site de FranceInfo vers Ici ?

Responsable numérique : L'objectif est de faire la bascule de FranceInfo vers la plateforme Ici, mais tout ça prend du temps, ça ne serait pas fait avant les municipales, voire plus tard. Depuis un an en central, une dizaine d'articles web sont fabriqués à partir des sujets des locales. D'ici quelque temps, les régions vont devoir assumer ce travail. Il faudra alors passer par Atlas, nom du back-office pour rédiger les articles par nos collègues de « Ici radio ». Auparavant, un retour d'expérience sur cette dernière année doit être réalisé.

RP : Au sujet de cette éventuelle bascule de FranceInfo vers Ici, savez-vous si les internautes vont suivre ?

Coordinateur numérique : Il va falloir effectuer un travail de communication. L'URL du site Ici va changer, il va devenir Ici.fr. Au moment de la bascule pour les sites de FranceInfo, il y a eu "un trou d'air", mais aujourd'hui les internautes sont revenus et le site en a plus qu'avant la bascule et le changement d'URL.

RP : Oui, mais FranceInfo est connue, contrairement à Ici.

Directeur régional : Les internautes ne cherchent pas Ici ou FranceInfo, mais une actu, une info, sur le moteur de recherche.

Coordinateur numérique : Le changement d'URL de France Bleu vers Ici est prévu en mai prochain a priori. Nous avons une réunion numérique mardi prochain, nous pourrions en parler.

RP : Une nouvelle réunion de négociation est prévue la semaine prochaine entre la direction du réseau et les organisations syndicales au sujet d'une expérimentation sur les tournages verticaux. Avez-vous des infos ?

Coordinateur numérique : Non, vous me l'apprenez.

Modération des commentaires des réseaux sociaux

RP : Qu'en est-il de la modération des commentaires sur les réseaux sociaux de France 3 Bretagne ?

Coordinateur numérique : France Télévisions fait appel à un prestataire nommé « Netino » pour la modération. Parfois, on les alerte à propos de certains articles que l'on sait "touchy." D'autres fois, on décide de fermer les commentaires.

RP : Les éditeurs numériques ont-ils la main sur les commentaires ? L'autre question est "quelle est la ligne éditoriale de F3 Bretagne sur les réseaux sociaux ?"

Coordinateur numérique *"On s'en tient à la loi, l'insulte publique, la diffamation. Mais si on joue le jeu de ces RS, on ne peut décider qui a le droit de s'exprimer ou pas. Si on doit modérer nous-mêmes, ça demande un temps, une énergie."*

RP : On ne peut pas laisser dire n'importe quoi, laisser diffuser des fake news.

Rédacteur en chef : On s'en tient à la loi. Débat en ce moment avec Michel Dumoret (directeur délégué éditorial, en charge de l'information des régions) au sujet des municipales. Personnellement, je suis favorable à fermer les commentaires pendant une période et de l'expliquer.

Directeur régional : Si on ferme les commentaires, on peut être déréférencés. La plupart des médias acceptent les commentaires.

RP : Il faut vérifier cette information, pourquoi France 3 Bretagne serait déréférencé si l'on fermait les commentaires ?

Exploitation :

Demandes de formation Techniciens (vidéos ou monteurs) à la palette graphique

Pour les RP, les sujets JT réclament un travail d'infographie quotidien. L'infographiste n'est pas disponible tous les jours ou elle est occupée sur d'autres projets. Ça a pu être le cas avec l'habillage de l'émission d'Ici Armorique « Lundi, c'est Rauzy » dont nous sommes partenaires. Peu de personnel maîtrise « after effect » dans les UCC malgré l'appétence de certains vidéos et monteurs. Comment s'organiser pour avoir de l'infographie (et non des palettes) tous les jours ?

Le chef de centre rappelle que les commandes en infographie doivent passer par le cadre de régie du jour. L'objectif est de ne pas surcharger l'infographiste et de répartir les travaux entre les personnels en fonction de leurs compétences. Il existe deux palettes en régie, une pour les infos décors et l'autre pour les palettes.

Il est ouvert à l'identification des besoins sur cette activité. Pour l'objectiver, une potentialisation des jours d'absences de l'infographiste permettrait d'identifier un nombre de jours pour libérer du personnel. À ces yeux, l'arrivée d'Overdrive facilitera cette ambition. S'il y a des besoins de formations complémentaires, elles pourront être entreprise.

Les RP rappellent qu'Overdrive arrive dans 1 an. De plus, ce projet fait débat. Les vidéos s'inquiètent de l'incidence de sa mise en place pour leur collectif et leur activité « cœur de métier ». Les élus expriment qu'il y a un besoin croissant d'infographie. Les journalistes font des chroniques tous les jours. Sans infographie, ils sont démunis. En conséquence, notre information est moins pertinente à destination de nos téléspectateurs.

Le sujet a été abordé de façon informelle avec les scriptes, puis précisé lors de la réunion du collectif de régie le mercredi 8 octobre :

- Pour ce qui concerne la fabrication des modules courts en breton, les scriptes y seront associées
- S'agissant du podcast hebdomadaire commun à ICI Armorique et France 3 Bretagne « Lundi, c'est Rauzy », la conduite d'antenne est assurée par l'OPS d'ICI Armorique en liaison avec le présentateur en plateau, selon les modalités de workflow propres à la radio.

Enregistrement du podcast « Lundi, c'est Rauzy » ici Armorique sur le numérique.

« Lundi c'est Rauzy » est un produit commun à ICI Armorique et France 3 Bretagne, diffusé sur les canaux numériques des deux entités. Les RP s'interrogent néanmoins sur la dépendance des intervenants aux donneurs d'ordres de part et d'autre, ainsi que sur leurs liens contractuels vis-à-vis des deux entités.

Les contrats de travail des un(e)s et des autres restent dépendants de l'entreprise à laquelle ils (elles) sont rattaché(e)s. Il en va de ce produit commun comme de toutes les opérations que France 3 Bretagne et France Bleu ont menées conjointement par le passé, y compris pour la partie création graphique (jingles vidéo).

Les élus font remarquer que cela pose des questions quant à la disponibilité des personnels nécessaires à la fabrication, notamment des éditions d'information. Le cas concret s'est présenté pour des éléments d'infographies nécessaires pour l'édition ATL, pour lesquels l'infographiste n'était pas disponible car mobilisée sur la création des jingles pour le podcast « Lundi c'est Rauzy ».

Le chef de centre précise que les demandes ne doivent pas être faites directement à l'infographiste, qui ne gère pas elle-même son planning, mais doivent passer par son chef de service (ou cadre de régie du jour) qui en a la charge. S'agissant des palettes nécessaires à la fabrication des éditions d'information, la demande doit passer par le chef d'édition, qui l'aiguillera soit vers l'infographiste si elle est disponible, soit vers un technicien vidéo qui s'en chargera.

Les élus souhaiteraient que ce mode de fonctionnement soit communiqué à tous les salariés concernés, car tout le monde n'est semble-t-il, pas au courant, notamment à Brest.

Organisation des réunions de service

Les RP regrettent qu'à l'occasion des réunions de service, un ordre du jour ne soit pas systématiquement envoyé aux participants. Même si cela ne semble globalement pas poser de problème, cela leur permettrait néanmoins d'être intéressés en amont aux thématiques abordées, d'y réfléchir et de préparer la réunion avec des propositions, ce qui serait un gage d'efficacité. Cet aspect fait d'ailleurs partie des actions décrites dans le PAPRI Pact. D'autre part, ce document permettrait d'éviter que certains sujets évoqués en début de réunion ne passent à la trappe par simple oubli, comme ce fut le cas de celui des températures élevées dans les salles de montage, à l'occasion de la dernière réunion du service montage.

Le directeur régional se dit favorable à ce qu'un ordre du jour soit envoyé aux participants, a minima la veille, dans la mesure où cela reste possible. Le cas de la dernière réunion du service vidéo est particulier, car, en l'absence de la responsable de l'UOA et de l'adjointe au chef de centre ainsi que le travail à distance du chef de fabrication, la semaine avait été très compliquée et n'a pas permis l'établissement de l'ordre du jour de cette réunion.

Parc de caméras à Brest et à Quimper

À la locale Iroise, le parc de caméra se compose de :

- 2 caméras Z280
- 1 caméra X200
- 1 caméra X400
- 1 Alpha 7
- 1 UTS

Au BIP de Quimper, le parc de caméras se compose de :

- 1 caméra X400
- 1 caméra Z280
- 1 Alpha 7
- 1 UTS

En ce qui concerne les UTS, le chef de centre a fait part à la direction de la volonté d'homogénéiser le parc avec les versions les plus récentes.

Les élus font part de problèmes de caméras vieillissantes, notamment deux Z280 (Brest et Quimper) mettant un temps anormalement long à s'allumer, ce qui peut poser de sérieux soucis de réactivité. Le chef de centre indique que ceci doit être remonté au service maintenance pour qu'il puisse traiter le problème.

Le BIP de Lorient a en outre établi une liste de tous les dysfonctionnements concernant les caméras ainsi que tous les dispositifs associés. Une réponse a été faite sur l'ensemble des demandes par le service maintenance : ce qui peut être remplacé ou réparé immédiatement le sera, le reste suivra, dans la mesure du possible. « Dans la mesure du possible » car nous sommes tributaires de choix matériels faits en central, pas forcément adaptés ni résistants (cas des pieds de caméras) et le service maintenance en paie le prix au quotidien, au même titre que les équipes sur le terrain.

Les RP suggèrent que des inventaires de même nature que celui effectué à Lorient le soient pour les autres BIP. Le chef de centre dit n'avoir pas de remontées en ce sens, mais s'il y a une nécessité, on procédera de la même manière pour les autres BIP.

À propos du BIP de Lorient, le chef de centre indique qu'au jour de l'IP, une intervention du service informatique est en cours, à la suite d'un changement de prestataire, qui devrait augmenter le débit sans toutefois migrer pour le moment vers la technologie RHD.

Calendrier d'information-consultation « Projet d'évolution de l'exploitation des régies MOSAR du Réseau France 3 avec l'introduction d'un assistant de fabrication »

À ce jour, un processus d'expertise par le cabinet SECAFI sur ce sujet est en cours, voté à la suite d'une information-consultation du CSE réseau. Cette expertise a pour objet d'éclairer le CSE sur la méthode de mise en œuvre de cet équipement.

Ce projet concerne les 12 régies MOSAR en production dans le réseau. Les futures régies COSMA qui équiperont les centres, non encore renouvelés, seront dotées nativement de l'assistant Overdrive.

Pour l'heure, deux modes d'exploitation sont ressortis des deux phases d'expérimentation sur le Site de Qualification de Strasbourg (SQS). Un mode courant dit « mono opérateur » où le TEVA assurant la mise en images pilotera l'assistant pour l'envoi des serveurs, des infos-décors, des éléments d'habillage et des synthés horodatés au préalable. Et un mode occasionnel dit « bi-opérateur » où deux TEVA seront présents, un pour la mise en image, et l'autre pour les serveurs, les éléments d'habillage et les infos-décors.

Le déploiement de l'assistant Overdrive est prévu, à ce jour, du premier semestre 2026 à fin 2027, avec Reims et Poitiers pour le premier semestre 2026, Nancy et Rennes pour le second semestre 2026, et le reste des centres pour 2027.

Il va sans dire que cela suppose un vidéo de moins en régie par jour, l'idée étant de le récupérer pour l'affecter à d'autres tâches, telles que de l'infographie, de la fabrication avec la régie fly « flex-fab », des opérations extérieures, etc. Si l'impact sur l'emploi des permanents semble inexistant, du moins jusqu'au prochain départ en retraite, il n'en va pas de même pour celui des CDD. Concrètement, l'arrivée d'Overdrive pourra potentiellement les priver de 365 jours de travail. Cela ne signifie pas que l'on n'aura plus recours aux CDD vidéos, il faudra continuer à remplacer pendant les périodes de vacances, à l'occasion des détachements de vidéos sur des opérations en dehors de l'antenne Bretagne, pour la mobilisation de personnels sur des projets d'émission avec la régie flex-fab, pendant les périodes de formation... On peut néanmoins s'interroger sur la baisse drastique du recours aux CDD, à la difficulté pour ceux-ci de parvenir à garder leur statut (67 jours de travail nécessaires), et de maintenir leur niveau technique sur les outils si leurs collaborations se réduisent comme peau de chagrin.

Côté formations, celles-ci se dérouleront soit à l'UFTV soit sur le SQS :

- Pour les TEVA et les cadres techniques : 10 jours ½
- Pour les scriptes : 7 jours ½
- Pour les supports : 6 jours ½

S'ensuivront :

- un accompagnement sur site de 5 à 8 jours pour une phase de JTs à blanc, comme cela s'est produit pour la régie MOSAR

- une période d'une à deux semaines d'accompagnement à la bascule et post bascule, avec un formateur et une assistance post déploiement, avec les équipes projet, afin de résoudre les problèmes techniques et les difficultés organisationnelles en tenant compte des ajustements du projet préconisés par le cabinet SECAFI dans son rapport d'expertise.

Le 6 novembre, un technicien par antenne, non-référent Overdrive, sera associé à une journée de présentation d'Overdrive sur le SQS, en présence de membres de la commission nouvelles technologies, pour évaluer le fonctionnement de l'outil.

Répartition des UTS au sein de l'antenne France 3 Bretagne

La répartition des UTS sur les différents sites de l'antenne France 3 Bretagne se déroulera conformément à ce qui avait été annoncé au cours de l'instance de proximité d'août à savoir :

- Rennes : 3 iPhone 16
- Brest : 2 iPhone 15
- Lorient : 1 iPhone 15
- Quimper : 1 iPhone 12
- Saint-Brieuc : 1 iPhone 12

Les iPhone 11 obsolètes, présents à Quimper et Saint-Brieuc seront sortis du parc de matériel.

Une demande a été faite auprès de la direction pour harmoniser l'ensemble de ces équipements.

Un iPhone 16, dernière génération, sera déployé à la locale Iroise dès que l'utilisation de ces équipements aura été stabilisée par les supports.

Les RP réclament que ce soit à partir du 3ème iPhone 16 dans l'antenne de Bretagne.

Prochaines réunions des RP : le 13 novembre à Rennes

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP avant le 5 novembre à 14h :

david.merieux@francetv.fr
gwendal.poiron@francetv.fr
isabelle.rettig@francetv.fr
chloe.tempereau@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr
anne.arvor@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
thierry.rey-suares@francetv.fr
herve.tiercelin@francetv.fr

ou

rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (D^r Debry)

Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D^r Pegorie)

Assistances sociales :

Contact tél 0805 035 433 ou mail support.beneficiaire@socialdirect.fr

Adresse mail : <https://francetv.socialdirect.fr/> (code : FTV23)

Psychologue du travail : Océane DOUGUET-URVOIS du cabinet ACCA

06 24 01 44 37 - oceane.dougueturvois@acca.fr

Interlocuteur pour salariés : 0 800 730 870

Interlocuteur pour manager et élu : 0800 730 875

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr code FTV : 1277